



rue du Bourg  
12 330 Salles-la-Source  
[www.ranimons-la-cascade.fr](http://www.ranimons-la-cascade.fr)  
[ranimonslacascade@gmail.com](mailto:ranimonslacascade@gmail.com)  
Tél : 06 84 32 99 79

**2149<sup>ème</sup> jour de mobilisation**  
**200 « J'aime » sur Facebook**  
**1228 signataires pétition**

Vos références : BOA0024061 Salles-la-Source  
Objet : microcentrale de Salles-la-source  
Lettre recommandée avec AR

à Monsieur Bruno Gorse  
Chef d'agence EDF AOA  
5 rue Claude-Marie Perroud  
ACI – 001 - CMP  
31096 Toulouse Cédex 01

Monsieur le Chef d'agence,

1/ Par courrier du 11 mars 2015, vous m'avez fait parvenir un copie du plan d'investissement annexé au contrat d'achat qui lie EDF et la Société Hydroélectrique de la Vallée de Salles-la-Source, conformément à l'avis de la CADA du 5 novembre 2015. Je vous en remercie.

Nous sommes cependant extrêmement étonnés à la lecture de ce document, qu'il ne soit, à quelques modifications minimales près, qu'un « copier-coller » de la liste des investissements éligibles selon l'arrêté du 10 août 2012.

Trois ans et demi après sa signature, nous n'avons observé aucun début de mise en œuvre des travaux signalés dans ce plan. Et le préfet de l'Aveyron annonce par voie de presse en date du 22 avril 2016 que l'autorisation d'exploiter demandée en 2007 par la Société Hydroélectrique ne sera pas délivrée...

2/ D'autre part, le préfet nous demande de nous adresser à vous pour connaître les chiffres de la production électrique dont nous lui avons vainement demandé communication depuis trois ans, suite encore à un avis positif de la CADA du 6 juin 2013.

Vous trouverez dans ce but :

- la lettre que nous avons adressée au préfet Louis Laugier (point 3)
- sa réponse du 18 mars 2016
- l'avis de la CADA du 6 juin 2013

3/ A de multiples reprise, nous vous avons alerté sur des dépassements de production électrique de la Société hydroélectrique de Salles-la-Source. Ces dépassements imputables à la négligence de vos services ont été épinglés à plusieurs reprises dans le rapport récemment publié conjointement par le Ministère de l'Environnement et celui de l'Economie et des Finances(1).

**Nous vous demandons de nous communiquer rapidement ces chiffres de production qui nous sont absolument indispensables pour pouvoir évaluer la faisabilité de la poursuite de l'exploitation proposée à la mairie de Salles-la-Source. Dans ce but, nous devons prochainement rencontrer le préfet.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le chef d'agence, l'expression de nos sentiments citoyens les meilleurs.

Pour le Conseil d'Administration de "Ranimons la cascade !",  
le président,

Bernard Gauvain

(1) : Rapport consultable sur :

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/combiner-paysage-et-hydroelectricite-renouvelable-a2137.html>

<http://www.economie.gouv.fr/cge/combiner-paysage-et-hydroelectricite-renouvelable-choix-salles-source>

PJ :

- lettre au préfet de l'Aveyron du 2 février 2016
- réponse du préfet du 18 mars 2016
- avis de la CADA du 6 juin 2013